

BULLETIN D'INFORMATIONS

Municipales n°8



CHENEBIER

mon village

-1988-

SOMMAIRE/

Page N° 1Mot du Maire,
N° 2Etat-Civil,
N° 3Nouveaux habitants,
N° 4Infos pratiques,
N° 5Délibérations C.M. 87,
N° 6 à 9Réaménagement de la forêt communale,
N° 10 et 11Réaménagement de la Lizaine,
N° 12 à 14Construction des vestiaires du stade,
N° 15Urbanisme,
N° 16Projet d'assainissement,
N° 17Ordures ménagères, SICTOM,
N° 18Réalizations en 1987,
N° 19Contributions diverses,
N° 20 et 21Budget 1987,
N° 22Taxes communales du canton d'HERICOURT-OUEST,
N° 23 à 29Sécurité, Corps des Sapeurs Pompiers,
N° 30Les pages des Associations,
N° 31 à 34Amicale des Sapeurs Pompiers,
N° 35 et 36Association sportive,
N° 37 et 38CHENEBIER-Animation,
N° 39 et 40Les Amis de l'Ecole,
N° 41Calendrier des fêtes en 1988.

LE MOT DU MAIRE,

Ce bulletin municipal a maintenant ses rubriques habituelles et je ne m'attarderai pas à le commenter. J'apporte seulement une précision concernant deux études importantes en cours qui nous concernent tous: l'assainissement et le Plan d'Occupation des sols. Comme elles ont débuté depuis de nombreux mois et ne progressent que lentement, une réunion d'informations et de mise au point vous sera proposée au printemps pour répondre à votre légitime curiosité sur ces deux thèmes. Cela permettra également à la Municipalité d'aborder d'autres problèmes qui vous préoccupent.

La tradition voulant que le Maire inaugure la première page du bulletin municipal, je profite de ce privilège pour vous exprimer mes sentiments sur un fait de société actuel: la montée du racisme et de l'intolérance dans notre pays.

Le racisme a toujours existé mais il s'installe aujourd'hui complaisamment au grand jour et les étrangers, arabes en particulier, sont taxés de tous les maux dont souffre la France: Chômage, insécurité.....

Je ne puis approuver de telles idées marquées par le mépris de certains peuples et un égoïsme inquiétant. Les faits d'ailleurs, contredisent les affirmations véhiculées par l'Extrême Droite. En effet, dans les années d'expansion économique, nos grandes entreprises, PEUGEOT en particulier, sont allés chercher au MAROC en ALGERIE, en TURQUIE, en YOUGOSLAVIE,..... une main-d'oeuvre à bon marché non qualifiée pour effectuer des travaux les plus pénibles.

Certains de ces travailleurs, avec la crise des années 80, sont retournés dans leur pays mais la situation de l'emploi ne s'est pas améliorée pour autant.

Il est par ailleurs, paradoxal de craindre pour notre culture, cette invasion toute pacifique d'étrangers quand l'Histoire nous apprend:

- Que la France fut l'une des nations les plus colonisatrices des siècles passés,
- Et que notre peuple n'a atteint ce haut niveau de civilisation actuel qu'après de multiples et très diverses invasions.

Pour en terminer, je pense que ces travailleurs étrangers, qui subissent aussi le chômage, qui ont des conditions de vie souvent difficiles, qui vivent quelquefois dans un environnement hostile qui ont perdu leurs " racines ", sont aussi dignes de respect et sont en fait plus proches de nous que la plupart de nos grands " décideurs " et magnats de la finance. Mais l'Argent, par les médias, la presse..... a un tel pouvoir qu'il peut diviser et opposer les gens qu'il asservit.

Je souhaite, enfin, que notre société devienne plus tolérante et plus fraternelle envers les exclus de la richesse. Serai-je entendu !

Henri CROISSANT.

ETAT-CIVIL en 1987:

Les naissances:

- * BARLOGIS Rudy, né le 7 janvier 87 à BELFORT
- * IBER Stève, né le 31 janvier 87 à MONTBELIARD
- * SALOMON Marine, née le 28 mars 87 à BELFORT
- * LOMBARD Emmanuel, né le 31 mai 87 à BELFORT
- * DUBOURGNOUX Marie, née le 2 août 87 à BELFORT
- * MARCHAND Aurélie, née le 12 août 87 à BELFORT
- * BELOT Alexis, né le 19 Août 87 à BELFORT
- * DESIMONE Audrey, née le 23 novembre 87 à BELFORT
- * BUTIN Adrien, né le 14 décembre 87 à BELFORT
- * MIOTTO Tony, né le 31 décembre 87 à BELFORT.



Les mariages:

- * le 31 Janvier 1987 : Denis SEGUIN avec Isabelle RICORDEAU,
- * le 27 Juin 1987 : Xavier BOY avec Patricia LAURAIN.

Les noces d'or:

- * Mariage célébré à la Mairie de CHENEBIER
le 20 novembre 1937
René NARDIN et Suzanne MIGNEREY



Noces d'or
célébrées à
CHENEBIER
le
27 décembre 1987.

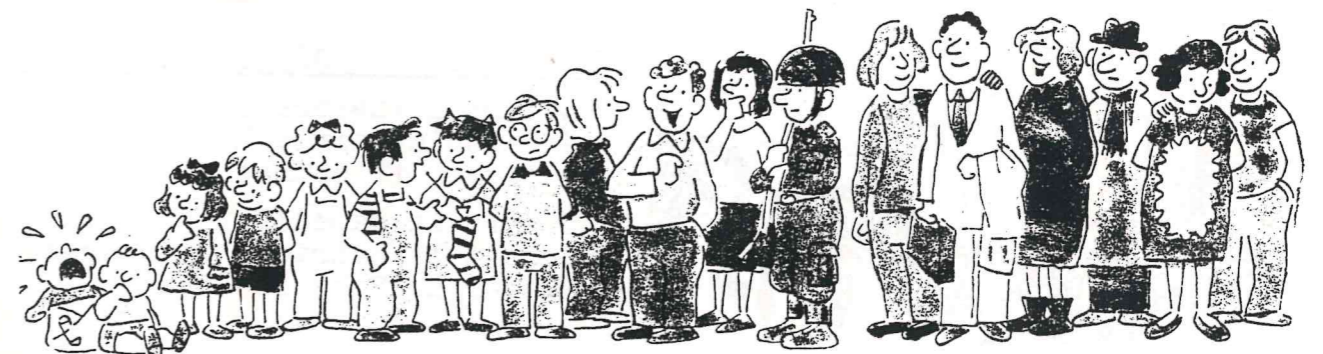
Nos peines:

- Monsieur Armand HUET, né à CHENEBIER le 15 Juin 1901
décédé à LURE le 28 janvier 1987.
- Monsieur Roger HENISSE, né à CHATEBIER le 8 octobre 1924
décédé à BELFORT le 26 février 1987.
- Monsieur Emile LANG, né à BROGNARD le 18 mars 1900
décédé à HERICOURT le 29 juin 1987.
- Monsieur Louis STUDER, né le 23 août 1907 à MEZIRE
décédé à CHENEBIER le 6 octobre 1987.
- Madame Marie-Madeleine KOPP, née à PLAINE le 30 mai 1891
décédée à VILLERSEXEL le
26 décembre 1987.

Aux personnes éprouvées par ces deuils, nous adressons nos
sincères condoléances.

Les nouveaux habitants du village:

- * Christine et Bruno MIOTTO et leur fils Tony,
- * Joëlle et Jean-Charles MULLER et leur fils Johann
- * Josiane et Jean-Philippe ARIB et leur fils Thomas,
- * Catherine REBAUD, Angello DESIMONE
et leurs enfants, Cynthia et Audrey,
- * Corinne et Jean-Claude BUTIN et leur fils Adrien,
- * Isabelle et Xavier BOY,
- * Monique et Jean ALBERSAMMER et leur fille Alexandra,
- * Sylvie BOUHELIER et Alain FLUKIGER,
- * Florence BORYNA et Philippe LEMERCIER,
- * Patricia et Bernard LAIR,
- * Nicole et Patrick JEANPIERRE, et leur fille Angélique,
- * Roberte et Guy SAILLET et leurs enfants
Corinne, Didier, Dominique, Murielle, Christelle
et Raphaël.



INFORMATIONS PRATIQUES:

La Mairie:

- Heures d'ouverture = Tous les matins de 8 heures 30 à 12 heures, sauf le mercredi.
- permanence du Maire = Tous les mercredis de 18 heures à 20 heures.
- Téléphone de la MAIRIE = 84.27.30.54.
- en cas d'urgence contacter:
 - * Le Maire, Monsieur Henri CROISSANT au 84.23.30.05
 - * Le 1er adjoint: Monsieur André ROY au 84.23.91.09.
 - * Le 2ème adjoint: Monsieur Michel GOUX au 84.23.90.24.
 - * Le 3ème adjoint: Monsieur Gérard PIERRE au 84.27.30.02.

Rappel des différents tarifs valables pour l'année 1988:

* Prix du M3 d'eau	1,50	Frs
* Prix de la redevance compteur d'eau	60,00	Frs
* Forfait branchement eau	2500,00	Frs
* Prix du stère de bois	120,00	Frs
* Concession perpétuelle	500,00	Frs le m2
* Concession trentenaire renouvelable	100,00	Frs le m2
* Prix du m3 de pierre en PERCHELLE ;;;.....	20,00	Frs la tonne
* Location de la salle communale	400,00	Frs le Week-end
" " " avec vaisselle.....	500,00	Frs " "
* Atelier de distillation	55,00	Frs la journée

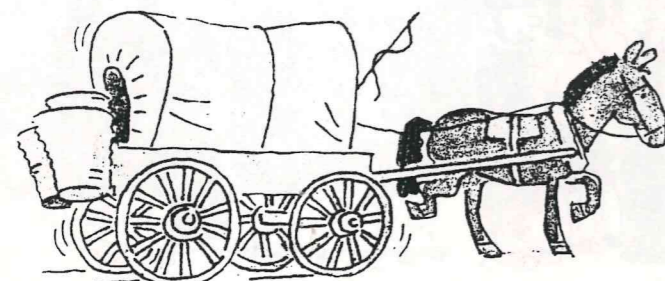
Redevance pour les Ordures Ménagères:

* Personnes seules	180,00	Frs
* Familles 2 personnes	270,00	Frs
* Familles 3 personnes	330,00	Frs
* Familles 4 personnes et +	400,00	Frs
* Résidences secondaires	120,00	Frs

Prix de la photocopie en Mairie = 1 Frs.

Transports à CHENEBIER:

Pour aller à LURE = Départ le mardi devant la Mairie à 7 heures 30
Retour pour 12 heures 40.



Pour aller à BELFORT-HERICOURT =

Départ le mercredi
devant la Mairie à 8 heures 05
Retour à 11 heures 45

Départ le samedi
devant la Mairie à 13 heures
Retour à 17 heures 35.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL: 1987

- 27 Février: - Vente du terrain communal au lieu-dit " Le Patis " pour la somme de 118.850 Frs.
- Forfait pour un branchement d'eau potable fixé à 2500 Frs.
- 27 Mars: - Vote sans augmentation, des taux des 4 taxes locales: taxe d'habitation= 3,38%, taxe du foncier bâti= 6,72%, taxe du foncier non bâti= 35,59%, taxe professionnelle= 5,93%.
- vote du budget primitif.
- renouvellement d'une concession de terrain en forêt communale.
- Demande de rattachement de la Commune en 1er appel au Centre de Secours Principal d'HERICOURT.
- 7 Mai: - Achat d'une parcelle de terrain de 15,22 ares au lieu-dit " Sur la Roignotte "
- Vote des subventions aux associations.
- 19 Juin: - Destination des coupes de bois:
* parcelles 45,49 et 50 à LURE
* parcelles 13 et 28 à la vente cantonale avec les surplus délivrés aux affouagistes.
- 28 Août: - Demande pour que le transport des élèves de maternelle à FRAHIER soit assuré par 2 navettes.
- Exploitation de la parcelle 13 classée en régénération: demande pour que les affouagistes puissent récupérer les branchages.
- 25 septembre: - Création d'un emploi d'aide ouvrier professionnel à temps complet. Monsieur Philippe MARCHAND est nommé à ce poste le 1.10.87.
- Le pris du stère de bois est fixé à 120 Frs.
- 6 novembre: - Demande d'implantation d'un miroir de visibilité au carrefour C.D. 127 E.
- Demande pour établir la franchise de 10 litres d'alcool pur et par an pour les propriétaires d'arbres fruitiers.
- Vote du budget supplémentaire.
- 19 novembre: - Approbation par 11 voix contre 2, du programme d'assainissement établi par la D.D.A.
- A partir du 1er décembre 87, la durée rémunérée du secrétariat de Mairie passe à 23 h par semaine.
- Vote d'une taxe locale d'Equipement (T.L.E.) de 2% à toutes les catégories de maisons.
- 18 décembre: - Réaménagement de la forêt communale.
- Dénomination des rues du village.
- achat de 2 parcelles de terrain au lieu-dit " Prés des Chauffours " d'une contenance de 36,85 ares.

REAMENAGEMENT DE LA
FORET COMMUNALE.

Faite par les Services de l'Office National des forêts.

La forêt de Chenebier a une superficie de 390 ha 54 a. Elle est partagée en trois massifs :

- Le Grand Bois (parcelles I à 30) : 233,66 ha
- La Perchelle (parcelles 3I à 6I) : 144,99 ha
- Novalez et les Rayères (parcelles 62 à 64) : 111,89 ha

Les peuplements existants se répartissent ainsi :

- futaie régulière de sapins pectinés : 43,49 ha
- futaie d'épicéas communs : 18,50 ha
- futaie de pins sylvestres : 2,80 ha
- jeunes résineux de 1 à 20 ans : 30,04 ha
- futaie mélangée de feuillus et de sapins : 40,20 ha
- futaie adulte de feuillus nobles (hêtres, chênes) : 221,49 ha
- fourrés , gaulis et plantations de feuillus : 12,27 ha
- emprise E D F : 2,22ha

Cette étude d'aménagement met en évidence plusieurs problèmes :

1) Pour les séries confondues :

- déficit d'arbres dans les classes d'âge 20/40 ans et 40/60 ans;
- de nombreuses parcelles ne sont que partiellement régénérées;
- un enroncement important gêne la germination des semences et le développement des semis.

2) Pour la série résineuse de la Perchelle :

- vieillissement important des sapins pectinés en Perchelle sur le plateau;
- disparition des feuillus sur certaines parcelles;
- difficultés de régénération naturelle.

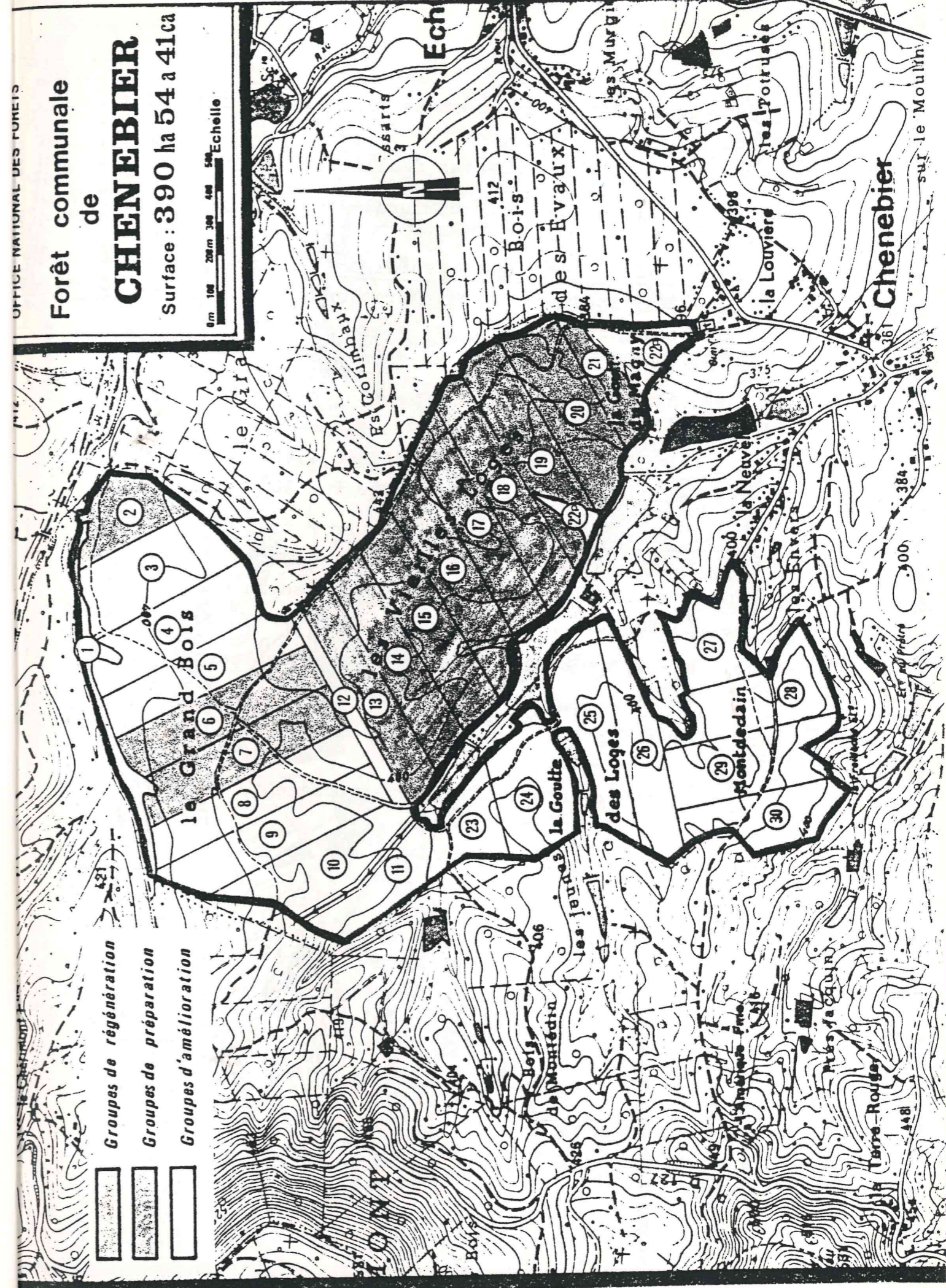
Les solutions envisagées et proposées sont les suivantes:

a) Pour les 2 séries :

- création d'un groupe de régénération strict;
- recours accru à la régénération artificielle.

b) Pour la série résineuse :

- accélération des opérations de régénération, au besoin par plantations;



- diversification des essences résineuses : implantation du sapin " Douglas";
- réintroduction d'essences feuillues.

Compte tenu des objectifs, la forêt communale sera divisée en deux séries :

- 1ère série dite " série feuillue " traitée en futaie régulière à groupe de régénération strict avec comme essences principales :
 - a) le hêtre (associé au chêne rouvre)
 - b) le chêne pédonculé
 - c) le chêne rouge d'Amérique.

La surface de cette première série sera de 260,49 ha (avec emprise E D F); elle comprend les parcelles I à 30 et 57 à 61.

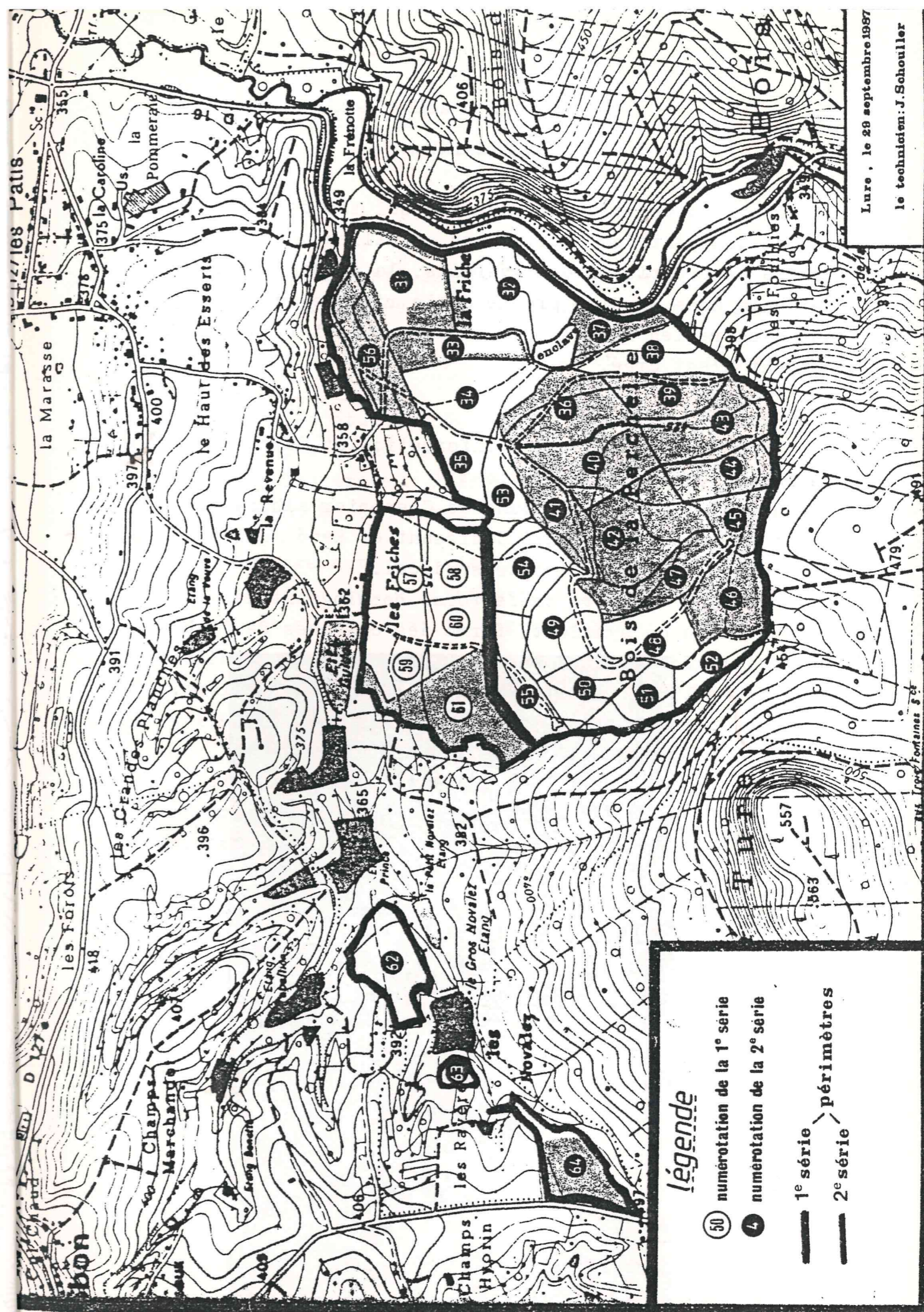
- 2ème série dite " série résineuse " traitée également en futaie régulière à groupe de régénération strict avec comme essences principales le sapin pectiné et le Douglas.

La surface de cette série sera de 130,05 ha avec les parcelles 31 à 56 et 62 à 64.

Le bilan financier théorique annuel de ce plan de gestion s'établit ainsi:

I) Dépenses :	entretien et investissement	: 82 800 F
	impôts fonciers	: 48 700 F
	frais de garderie des bois	: 37 300 F
	Total	: 168 800 F
2) Recettes :		
	vente de produits	: 373 400 F
	location de la chasse	: 3 000 F
	subventions pour plantations	: 30 400 F
	Total	: 406 800 F

Le revenu net annuel escompté s'élève à 238 000 F , soit 610 F l'hectare environ.



Lure, le 28 septembre 1987
le technicien: J. Schouller

SYNDICAT D'AMENAGEMENT
DE LA LIZAINE.

La Lizaine a des crues fréquentes qui inondent des terres agricoles et touchent des habitations en milieu urbanisé. Le grand nombre de propriétaires riverains, la perte de valeur agricole de la zone la plus proche de la rivière ont provoqué un manque d'entretien de celle-ci. Pour y remédier, un syndicat d'aménagement s'est créé.

Historique :

- 9 octobre 1985 : Réunion d'information et de concertation pour la création d'un syndicat.
- 18 juillet 1986 : La Commune de Chenebier adhère au syndicat. Messieurs Henri Croissant et René Muller sont ses représentants au comité syndical.
- 18 août 1986 : Arrêté préfectoral homologuant la constitution du syndicat, formé des communes de Frahier - Chatebier, Echavanne, Chenebier, Chagey, Luze et Héricourt.
- 20 octobre 1986 : Constitution du bureau du syndicat. L'Agence Beture Setame de Besançon est chargée de l'étude d'aménagement hydraulique de la Lizaine.
- 24 février - 29 avril 1987 : Visites de la rivière.
- 2 juillet 1987 - 21 janvier 1988 : Réunions de travail en mairie d'Héricourt avec les principaux responsables de l'étude.

Objectifs principaux du Syndicat :

- permettre l'écoulement des eaux normales et protéger les lieux habités des inondations;
- protéger les berges de l'érosion;
- mettre en valeur la rivière en milieu urbain;
- améliorer l'état piscicole notamment en période d'étiage (basses eaux);

Travaux envisagés :

- nettoyage et élagage sélectif des berges.
- curage des biefs envasés.
- restauration, modification et amélioration de la gestion des ouvrages.
- création de petits seuils pour relever le niveau de l'eau en période d'étiage.

- nettoyage du lit, enlèvement des sédiments et consolidation des berges en certains endroits.

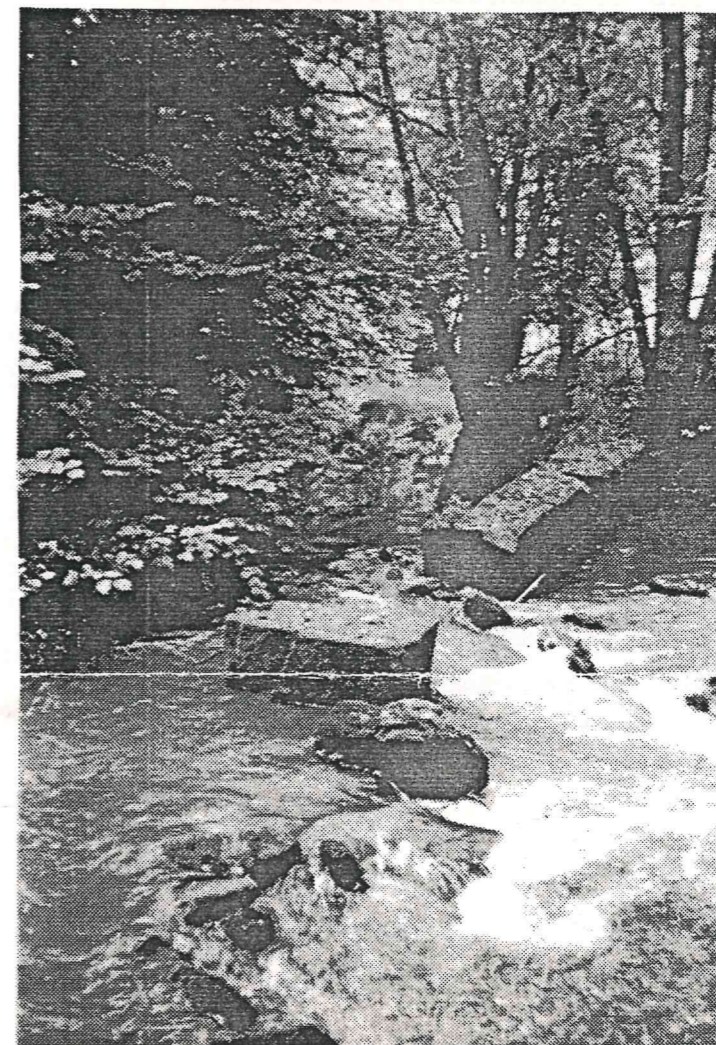
Remarque :

Ces travaux d'investissement seront proposés aux communes en février 88. Celles-ci décideront de leur réalisation.

La création de ce syndicat a permis d'obtenir des subventions importantes :

- 80% pour les études (50% par l'agence de bassin et 30% par le Département).
- 70% pour les travaux d'investissement (50% par le Département et 20% par l'Agence de bassin).

Lorsque cet aménagement sera réalisé, le Syndicat continuera l'entretien régulier de la Lizaine mais les propriétaires riverains seront alors associés aux dépenses.



ancien
barrage
d'irrigation
de la Frénotte

VESTIAIRES DU STADE.

Bref rappel historique :

1972 : Création de l'Association Sportive de Chenebier.

1973 : Implantation du stade au lieu actuel " Prés aux Bergers " sur un terrain communal de 2 ha 8 a après un échange et un achat de parcelles à des particuliers.

1976 : Construction des premiers vestiaires par les membres du club de football.

1980 : Electrification du stade.

1986 et 1987 : Création des nouveaux vestiaires.

Le 31 octobre 1985, le Conseil Municipal a décidé ces travaux pour plusieurs raisons :

- Les premiers vestiaires avaient un urgent besoin de rénovation (toiture à refaire, douches et sanitaires inexistants par manque d'adduction d'eau, inondations fréquentes du bâtiment par les crues de la Lizaine.)
- La Municipalité se devait d'offrir un local convenable aux nombreux jeunes du village, membres de l'Association Sportive: 20 jeunes sont licenciés dans les équipes poussins, minimes et juniors du club; 10 seniors jouent en équipe fanion.
- Le Département participait au financement avec une subvention de 56 000 F.

La décision étant prise, une concertation avec l'architecte et les associations locales a permis d'élaborer un plan qui réponde aux besoins actuels et futurs des utilisateurs. La création d'un auvent, d'une terrasse bétonnée, d'une salle de réunion spacieuse et d'un parking agrandi faciliteront l'utilisation de ces vestiaires aux associations pour des manifestations estivales.

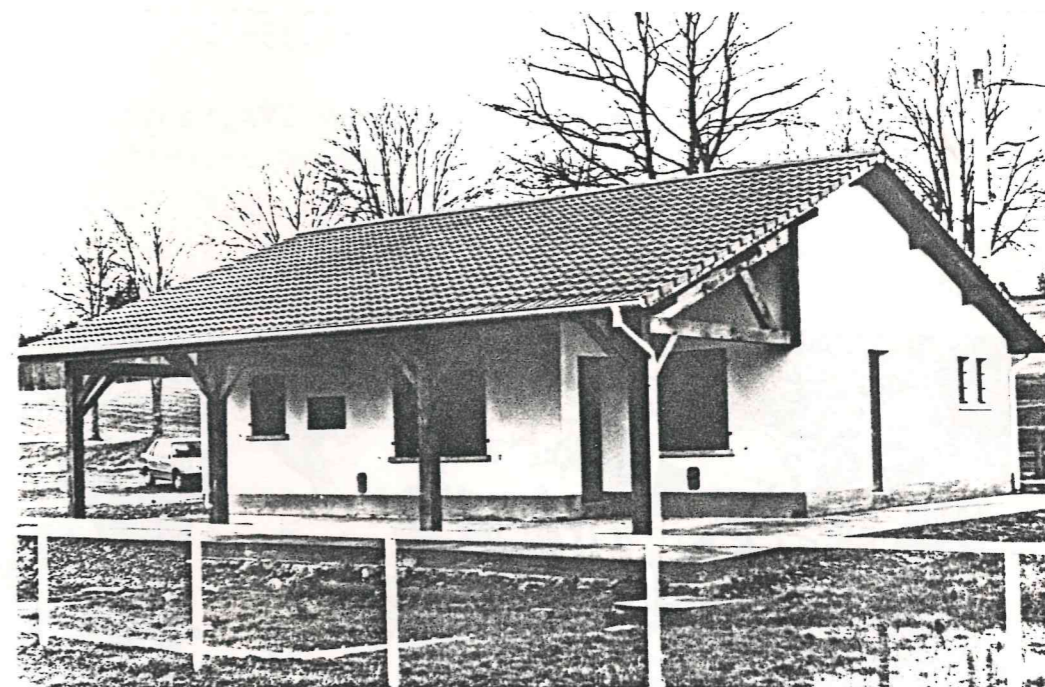
La collaboration des entreprises du secteur :

- Pierre Beltran (maçonnerie - crépissage)
- L'entreprise Daniel Elias de Chenebier :
(couverture - zinguerie)
- L'entreprise Métal - Est de Chalonvillars
(portes extérieures)

- Patrice Carmien de Champagny (sanitaires - chauffage)

et la participation de nombreux bénévoles :

- La famille Verdant
- Les établissements Potiez (adduction d'eau , nivellement du terrain)
- L'entreprise Claude Bressin (menuiseries et pose du plafond)
- Les Sapeurs Pompiers (fabrication et pose des volets)
- Les membres de l'Association Sportive , ses amis , des conseillers municipaux , les jeunes tucistes : terrassement , fondations , sols , terrasse , carrelage , peintures , électricité ont permis de diminuer la charge financière de la Commune et de la ramener à 152 000 F.



VESTIAIRES DU STADE.
(Bilan définitif)

Réalisations 1987

Achat de matériaux	22.218 F
Transports divers	2.336 F
Electricité	13.551 F
Sanitaire	10.623 F
Chauffage	15.121 F
Peinture	9.104 F
Maçonnerie	42.562 F
Portes métalliques	20.755 F
Menuiserie	7.298 F
<hr/>	
Total :	143.568 F
Rappel des dépenses 1986 :	112.788 F
Total général :	256.356 F

En recettes, la Commune récupère la TVA, soit 47.682 F.

Une subvention de 56 000 F a été allouée.

La dépense totale a donc été de 152.674 Francs.



RESEAU D'EAU:

En 1987, la conduite d'eau a été cassée 4 fois.

Dépenses d'entretien:

* Achat de matériaux	21.403 Frs
* Travaux sur la conduite	6.544 Frs
* Entretien de l'accélérateur à ETOBON	990 Frs
* Analyse de l'eau (2 fois dans l'année)	702 Frs
* Achat de compteurs d'eau	2.660 Frs
* Achat d'eau à CHAMPAGNEY	1.306 Frs
* Electricité pour l'accélérateur	6.097 Frs
* Taxes et redevance pollution	9.808 Frs
<hr/>	
Total des dépenses:	49.510 Frs.

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN 1987:

- * MONNIER Rémi, Le Patis.....une maison d'habitation
- * NARDIN Jean, La Nouvelle.....une maison d'habitation
- * BERTINELLI Serge, La Nouvelle..... agrandissement
- * JACQUOT Bertrand, Verger au Roi.....une maison d'habitation
- * ALBERSAMMER Jean, Les Vernes..... un garage professionnel
- * HENNIG Ronald, Les Bouchures.....une maison d'habitation
- * ABRY Francis, Verger au Roi.....une maison d'habitation
- * DARCY Jean-Claude, Le Village.....une maison d'habitation
- * EL MOKADDEM Abdez Aziz,.....une maison d'habitation
- * GALMICHE Alain, Verger au Roi.....une maison d'habitation.
- * ABRY Maxime.....une véranda
- * LOMBARD Jean-Marie.....une abri de jardin
- * HUET Christiane.....ouverture 2 fenêtres
- * DUCOTEY Alain.....un garage.

PROJET D'ASSAINISSEMENT:

Voici deux ans, la commune a été sollicitée pour élaborer un plan d'occupation des sols (P.O.S.) qui était devenu indispensable, sinon la possibilité de construire dans le village était compromise.

Pendant ces deux années, plusieurs réunions ont été effectuées. Pour conclure le P.O.S. il faut prendre une décision sur un programme d'assainissement.

Une étude du village a été entreprise dont voici le résumé:

a) Le choix du système et du type séparatif, c'est à dire:

- Un réseau d'eaux usées complet, longueur= 10.364 mètres.
- Un réseau d'eaux pluviales partiel, longueur = 3.718 mètres.

b) 18 maisons ne peuvent être raccordées par gravité au réseau.

c) Une station d'épuration est prévue à proximité du stade.

d) Estimation du coût des travaux:

- Réseau5.396.300 Frs
 - Station d'épuration1.303.700 Frs
- Soit un TOTAL de : 6.700.000 Frs TTC
(six cent soixante dix millions d'anciens francs.)

e) La part à la charge de la commune en enlevant les subventions et la récupération de la T.V.A. serait d'environ de 3.000.000 Frs (trois cent millions d'anciens francs.) ce qui ferait des remboursements annuels d'emprunts de 400.000 Frs (quarante millions d'anciens francs.) pendant 20 ans.

Cette somme serait à répartir entre la commune et les particuliers pouvant être reliés au réseau.

f) Actuellement le dossier est à l'étude au CONSEIL D'HYGIENE qui doit donner un avis dans quelques mois.

Une enquête publique sera ensuite ouverte et tous les habitants pourront, après étude du dossier, donner leur avis qui sera très utile au Conseil Municipal, car celui-ci devra décider : la réalisation des travaux par tranches ou leur abandon ou leur report.

ORDURES MENAGERES:

1°) LA COLLECTE:

=====

Le ramassage avec le camion benne du SICTOM fonctionne le mieux possible depuis plus d'un an, et semble donner satisfaction aux habitants du village.

- * En cas de non ramassage de vos ordures, ou autres problèmes de ce type, veuillez nous le signaler en Mairie.
- * La taxe sur les ordures ménagères perçue par la Mairie ne sera pas augmentée grâce à la T.V.A. remboursée au SICTOM sur les travaux de l'auto-incinérateur.
- * Nous vous remercions de l'accueil réservé aux éboueurs lors de leur passage calendrier.

2°) ANCIENNE DECHARGE:

=====

La pancarte placée au pied de la Neuvelle, route des étangs rappelle que seuls les habitants de CHENEBIER ont encore accès à l'ancienne décharge pour n'y déposer que les gravats de démolition.

Malheureusement, des sacs contenant: plastiques, verres, papiers sont encore jetés dans cet endroit; de ce fait nous allons être amenés à prendre des mesures sévères contre ces actes interdits.

3°) BILAN DU BAC A VERRE:

=====

Ici aussi: trop de bouteilles, souvent placées dans des cartons sont déposées contre, ou autour du bac à verre.

- * En 1987: La benne pour le ramassage du verre collecté pour le recyclage:
 - a effectué 24 passages à CHENEBIER
 - a chargé 13 tonnes 150 de verre

Bénéfice pour la Commune: 13 T 150 à 62 frs la Tonne
= 815,30 Frs

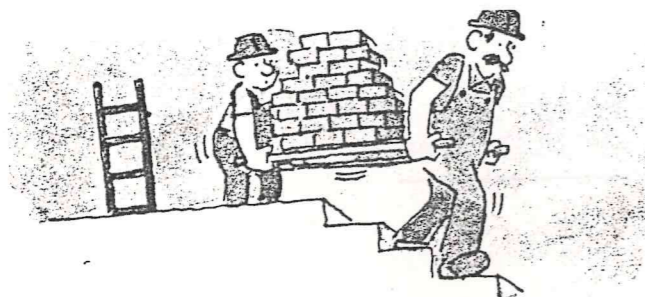
REALISATIONS 1987:

VOIRIE COMMUNALE:

* Réfection rue de la Revenue et fossés	81.213 Frs
* Réfection rue de CHATEBIER	13.354 Frs
* Parking rue de la Louvière	5.503 Frs
* Fauchage des accotements	5.087 Frs
* Achat de matériaux	5.900 Frs
* Transport, divers	3.470 Frs
* Terrassement, extractions de pierres en Perchelle	21.511 Frs
* Peinture sur route, à 2 carrefours	3.006 Frs
* Déneigement, crasse	2.988 Frs
Total des dépenses:	142.632 Frs

TRAVAUX BATIMENT MAIRIE-ECOLE:

* Remplacement de 6 fenêtres et divers (travaux menuiserie)	27.366 Frs
* Electricité Mairie	8.641 Frs
* Peinture et tapisserie de la Mairie	9.891 Frs
* Réparations diverses	4.915 Frs
Total des dépenses:	50.813 Frs.



CONTRIBUTIONS DIVERSES:

PARTICIPATION DE LA COMMUNE:

* Syndicat du SICTOM (Ordures Ménagères)	57.540 Frs
* Syndicat du C.E.S. d'HERICOURT	59.374 Frs
* Ecole maternelle de FRAHLIER ; ;	14.915 Frs
* Collèges de BELFORT	402 Frs
* Syndicat de la Lizaine (nettoyage du cours d'eau)	14.661 Frs
* Participation à l'Aide Sociale	29.539 Frs
* Impôts fonciers de la commune	56.351 Frs
* Redevance D.D.E. (Ponts et Chaussées)	1.978 Frs
* Indemnité au Percepteur	952 Frs
* Assurances	7.989 Frs
* Redevance à l'O.N.F.	66.537 Frs
* Fauchage, travail du sol en forêt	19.275 Frs

DEPENSES DIVERSES:

* Achat de terrain	10.215 Frs
* Consommation d'électricité	28.464 Frs
* Frais de téléphone	2.698 Frs
* Intervention sur les lampes de rues	1.968 Frs
* Achat d'une tronçonneuse	4.776 Frs
* Achat d'une moto-pompe (vide-cave)	3.823 Frs

DES NOMS DE RUES POUR LE VILLAGE, SIGNALISATION:

Le Conseil Municipal a proposé de mettre des noms aux rues du village ainsi que des numéros aux habitants.

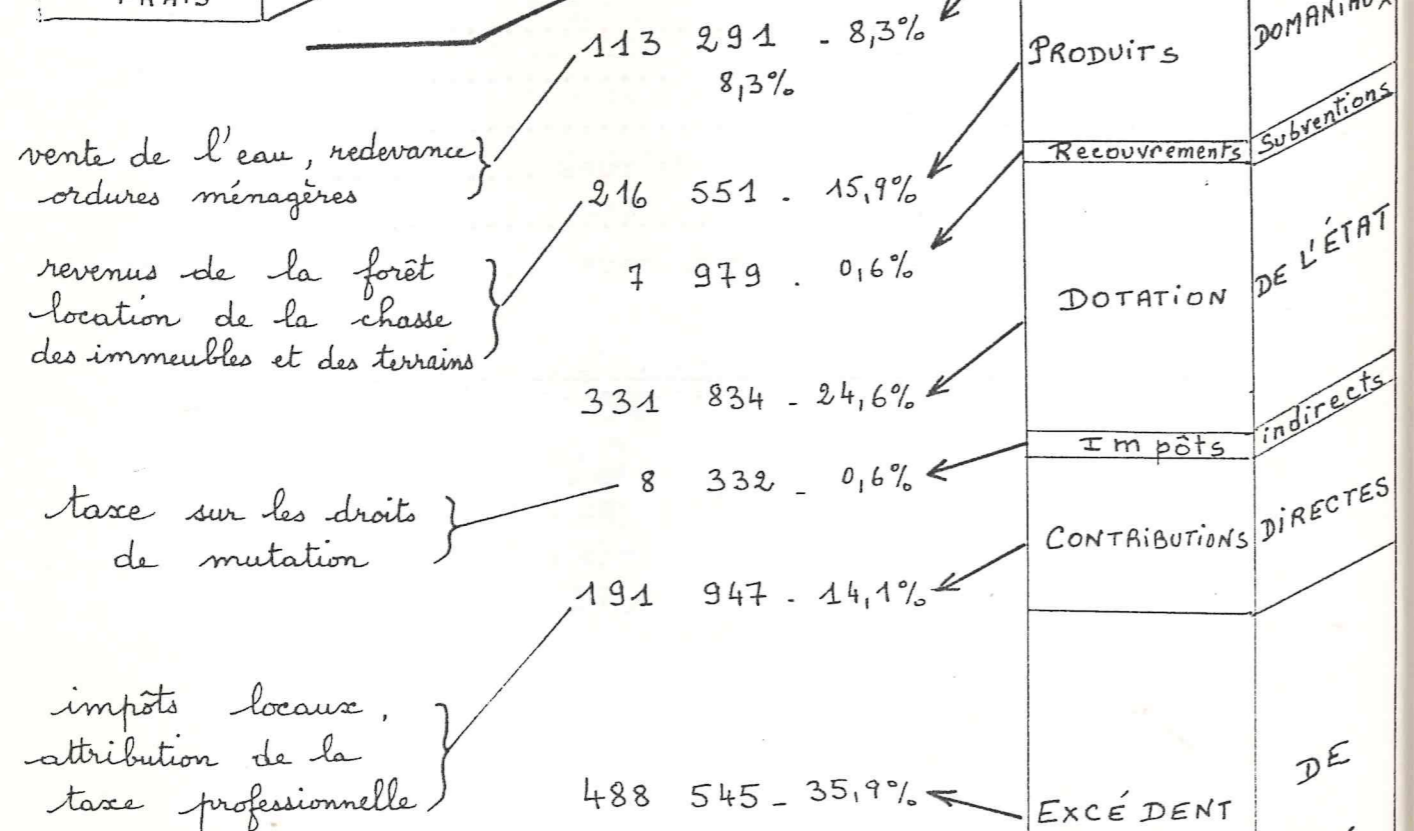
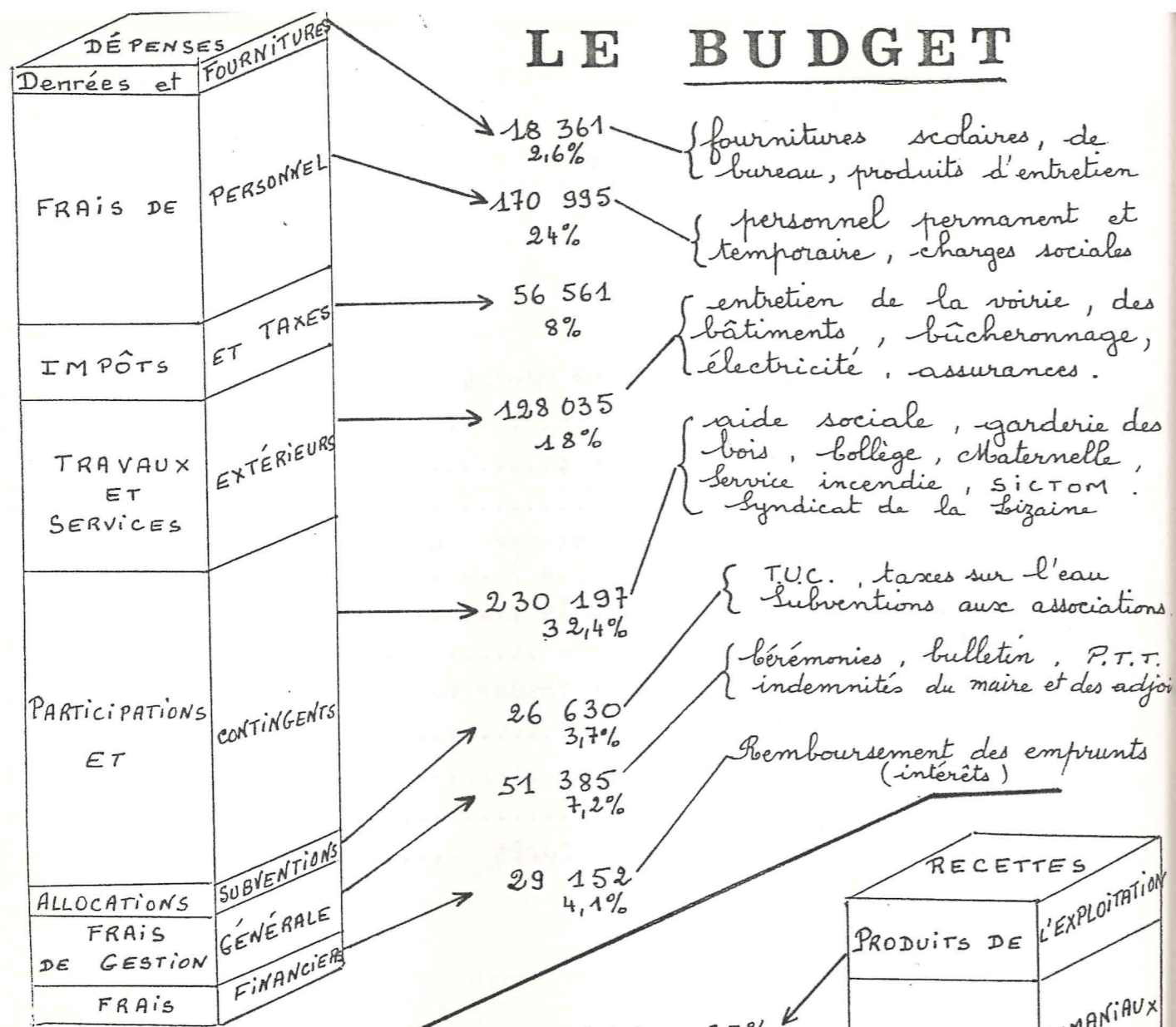
Le plan d'ensemble se trouve en annexe de cette revue.

Ce projet est actuellement en attente d'une subvention. Il doit se réaliser dans le courant de l'année.

Chaque foyer recevra une plaque avec le numéro qui lui est attribué.

Les pointillés qui figurent sur le plan représentent les limites actuelles de construction.

LE BUDGET



FONCTIONNEMENT

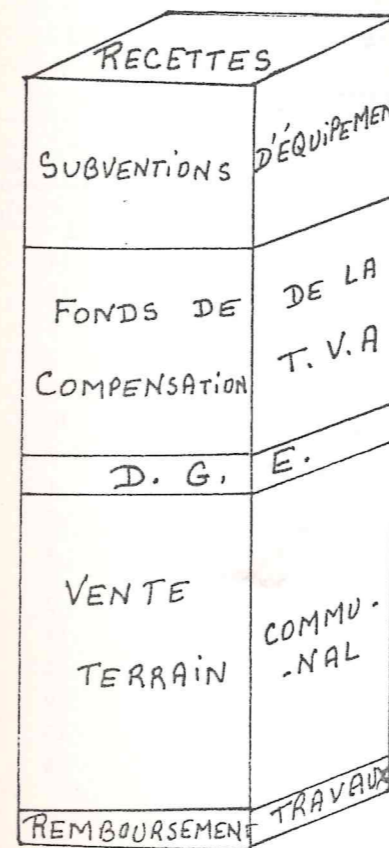
COMMUNAL 1987

acquisition de terrains

vestiaires du stade
mairie

réfection de rues
de fossés

dégagement de plantations



INVESTISSEMENT

TAXES COMMUNALES APPLIQUEES DANS LES CANTONS

D'HERICOURT OUEST:

FISCALITE LOCALE 1987

COMMUNES	TAXE HABITATION		FONCIER BATI		FONCIER NON BATI		TAXE PROFESSIONNELLE	
	BASES	TAUX	BASES	TAUX	BASES	TAUX	BASES	TAUX
BELVERNE	314.180	5,42	178.610	11,43	49.750	76,01	133.550	24,63
CHAMPEY	1.458.130	6,40	899.650	10,60	93.930	47,80	562.040	7,24
CHAVANNE	369.860	5,30	193.620	9,59	33.010	49,60	17.400	14,20
CHENEBIER	1.107.880	3,38	552.830	6,72	130.520	35,59	236.580	5,93
COISEVAUX	462.390	5,15	209.400	10,80	41.370	52,90	1.430	4,98
COURMONT	233.950	8,49	127.000	21,03	44.230	88,28	5.320	24,88
COUTHENANS	1.545.310	6,13	994.320	12,50	24.060	61,92	1.061.540	6,22
ETOBON	555.920	3,17	282.940	6,54	101.290	25,04	3.220	23,61
HERICOURT * 1	26.730.000	7,53	15.000.000	27,40	371.000	61,16	31.415.000	13,51
LOMONT	862.190	4,40	435.560	9,20	100.120	46,83	36.320	24,68
SAULNOT-CORCELLES GONVILLARS * 2	1.563.430	3,68	885.330	7,55	258.760	31,60	1.412.530	6,15
TAVEY	820.770	6,29	454.000	12,50	37.110	42,10	26.600	3,47
TREMOINS	709.490	6,17	416.240	10,30	57.410	32,50	203.020	4,73
VERLANS	269.170	5,68	131.960	10,30	21.940	41,50	1.740	18,20
VILLERS-sur-SAULNOT	178.610	5,22	109.700	11,22	36.950	61,49	9.400	24,68
VYANS-le-VAL	1.071.580	5,73	501.140	9,33	37.870	44,84	1.740	10,00

* 1 - Commune fusionnée d'HERICOURT (communes de BUSSUREL - BYANS - HERICOURT)

* 2 - Commune fusionnée de SAULNOT (communes de CORCELLES - GONVILLARS - SAULNOT).

CANTON DE HERICOURT OUEST

COMMUNES	POPULATION	SUPERFICIE ha	FISCALITE				
			Produits des contributions directes	Charge fiscale par habitant	Potentiel fiscal par habitant	Effort fiscal par habitant	Effort fiscal par habitant classement cantonal (7)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
BELVERNE	134	615	108.219	807,60	611,00	1,035443	14
CHAMPEY	765	1.129	274.274	358,53	828,04	0,772766	11
CHAVANNE	176	232	57.015	323,95	531,74	0,719193	8
CHENEBIER	546	904	135.077	247,39	562,12	0,559973	3
COISEVAUX	171	419	68.384	399,91	937,98	0,786428	12
COURMONT	86	638	86.940	1.010,93	617,56	1,450959	16
COUTHENANS	690	164	299.943	434,70	1.041,85	0,682568	7
ETOBON	230	1.126	62.257	270,68	544,15	0,450987	1
HERICOURT * 1	10.082	1.801	10.593.840	1.050,77	1.095,17	1,392661	15
LOMONT	407	1.135	133.857	328,89	519,03	0,596681	4
SAULNOT-CORCELLES GONVILLARS * 2	707	2.673	293.014	414,45	1.098,70	0,520533	2
TAVEY	360	296	124.922	347,01	501,55	0,750111	10
TREMOINS	316	403	114.910	363,64	854,32	0,663663	6
VERLANS	120	164	38.303	319,19	556,54	0,749817	9
VILLERS-sur-SAULNOT	104	237	46.672	448,77	550,99	0,911631	13
VYANS-le-VAL	384	332	125.313	326,34	668,75	0,644398	5

* 1 - Commune fusionnée d'HERICOURT (communes de BUSSUREL - BYANS - HERICOURT)

* 2 - Commune fusionnée de SAULNOT (communes de CORCELLES - GONVILLARS - SAULNOT).

CORPS DE SAPEURS POMPIERS

SECURITE

PREVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES

INTRODUCTION

Le foyer familial n'est pas un havre de paix d'où serait absent tout risque d'accident. Les conditions de la vie moderne, l'évolution des techniques, l'augmentation du confort ne sont pas sans contrepartie. Une multitude de risques quotidiens engendre de très nombreux accidents :

"BRULURES, CHUTES, INTOXICATIONS, FEUX"

Chaque année, 1 français sur 20, soit 2 700 000 personnes, est la victime d'un accident dans son logement, avec 12 000 tués par an, les accidents domestiques constituent la deuxième cause de décès accidentel.

Les personnes les plus vulnérables sont les ENFANTS et les PERSONNES AGEES.

C'est pourquoi il faut éveiller en nous le REFLEXE SECURITE à l'égard de toutes les causes d'accidents et rappeler que

"LE QUOTIDIEN TUE"

1. ACCIDENTS PROVOQUES PAR LES APPAREILS ET OBJETS

A. LES CHUTES

Les conséquences des chutes sont souvent dramatiques. Elles ont des origines diverses :

- fenêtres
- balcons
- escaliers
- portes donnant sur des caves
- escabeau
- échelles
- chaises
- tapis non fixés au sol
- lins déchirés

Ces chutes peuvent entraîner des contusions, des plaies, des entorses, des fractures, des traumatismes divers, la mort.

REGLES DE SECURITE

<u>Le risque</u>	<u>La sécurité</u>
Fenêtres	. entrebailleur barrière de sécurité
Balcons	. filets anti-chute
Escaliers	. rampes rigides placées à portée des enfants barrière de sécurité
Portes caves	. verrous et targettes hors portée des enfants
Escabeau branlant Echelle en mauvais état Chaises dont la solidité est douteuse	. utiliser du matériel en bon état . dans de bonnes conditions
Lits superposés	. le plus jeune enfant en bas le plus grand au-dessus
Tables à langer	. ne jamais laisser seul un enfant sur une table

2. TRAUMATISMES DIVERS PROVOQUES PAR LES APPAREILS ET USTENSILES

Tout appareil électro-ménager à pièces rotatives rapides tels que hachoir, mixeur, moulin à café.
Les couteaux de cuisine, tire-bouchons.

<u>Le risque</u>	<u>La sécurité</u>
Mixeur Moulin à café Hachoir	. débrancher tout appareil avant de le manipuler pour son entretien ou son réglage
Couteaux, etc	. les ranger hors portée des enfants

3. ACCIDENTS D'ORIGINE ELECTRIQUE

A. LES CAUSES

Elles sont nombreuses. Les installations électriques ou les appareils défectueux représentent un risque permanent, les pièces les plus concernées sont :

- la cuisine
- la salle de bain
- la cave

B. LES CAUSES DE DANGER SONT LES SUIVANTES :

- les fiches de prises à broches entièrement conductrices
- les prises multiples mobiles
- les prises plats de prolongateurs
- la câblerie médiocre
- les douilles "voleuses"
- les installations de fortune
- les prises murales non protégées

Le risque

Face à tous ces risques et causes

La sécurité

- . utiliser des fiches à broches isolés et accessoires protégés et conformes aux normes de sécurité "prise de terre"
- . ne pas laisser les prolongateurs branchés
- . toutes les installations doivent être faites par des professionnels

LES CONSEQUENCES :

ELECTRISATION = Brûlures ; elle peut laisser des séquelles esthétiques et fonctionnelles graves

ELECTROCUTION = Mort ; c'est la mort par accident électrique, elle frappe un à cinq enfants et deux adultes par an

La salle de bains, les risques d'accident électrique sont plus nombreux dans la salle de bain car c'est l'endroit par excellence où la personne est mouillée, ce qui favorise le passage du courant.

Prendre garde aux VOLUMES "ENVELOPPE" et (DE PROTECTION), voir annexe.

4. LES FEUX ET LES BRULURES

LES FLAMMES

Les brûlures par flammes ont une gravité particulière : notamment les brûlures par les vêtements (chemise de nuit, robes de chambre en nylon). L'extension se fait avec une rapidité insoupçonnable.

Le risque

Face aux feux et aux brûlures

Il est également dangereux de s'endormir en laissant la couverture chauffante branchée

Barbecue - chaudière

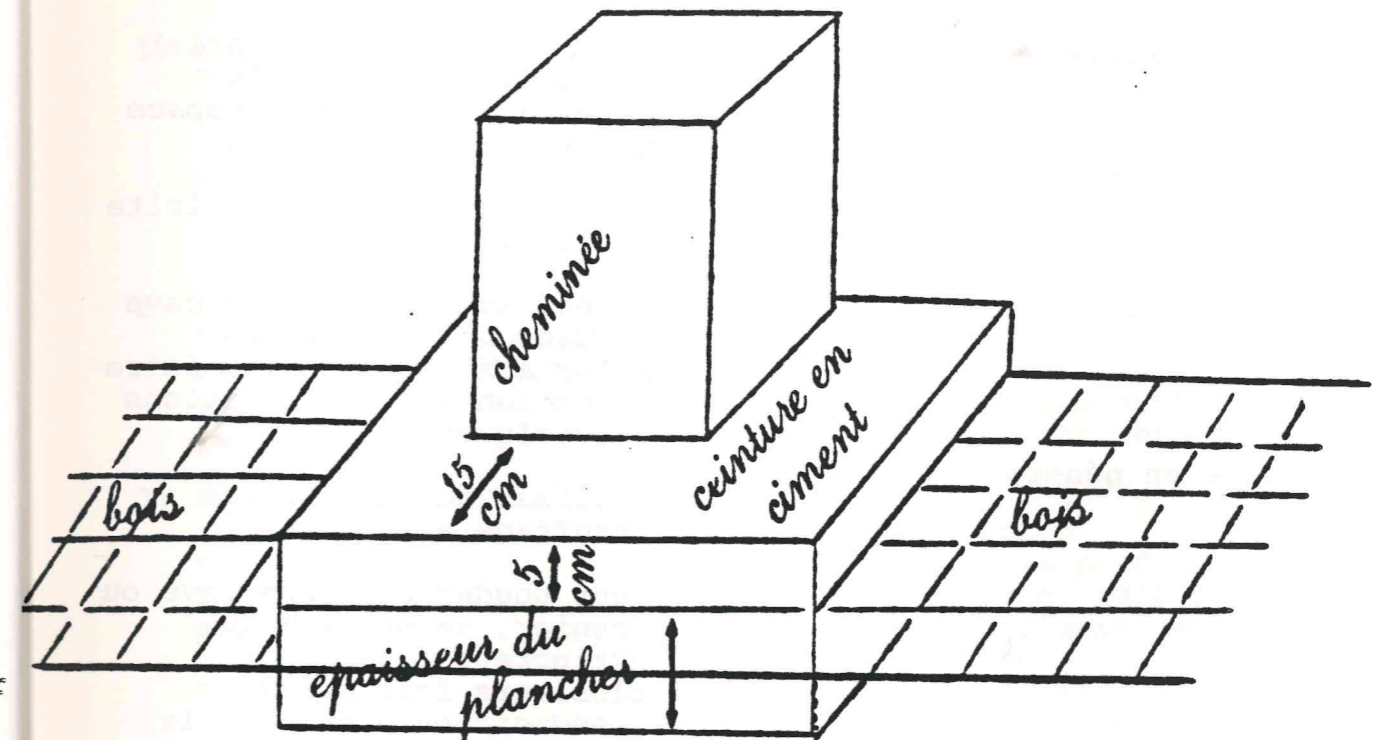
Pétards et feux d'artifices

Feux de cheminée

La sécurité

- bougies, briquets, allumettes sont à utiliser avec prudence et à mettre hors de portée des enfants
- n'utilisez pas de bombe aérosol à proximité d'une flamme
- toujours utiliser les produits de détachage en dehors d'une source de chaleur
- méfiez-vous des moyens de chauffage individuels
- ne jamais fumer au lit
- débrancher impérativement couverture et matelas chauffants
- ne pas réactiver un barbecue avec de l'alcool à brûler, ni une chaudière
- faire attention, utiliser dans des endroits sans danger
- ramonage impérativement deux fois par an au printemps et à l'automne
- faire une ceinture en ciment autour de toutes les cheminées traversant des planchers en bois
Voir dessin.

Sécurité d'une cheminée dans un plancher en bois



Etiquetage et Symboles de Danger :

COMBURANT

Exemple : oxygène et azote



FACILEMENT INFLAMMABLE

Exemple : alcool à brûler



TOXIQUE

Exemple : naphthaline



CORROSIF

Exemple : débouche lavabo



NOCIF IRRITANT

Exemple : essence de térébenthine
eau de javel diluée



Le risque

Feux de cheminée - suite

Incendie en général

La sécurité

- . ne pas stocker du matériel inflammable près de la cheminée, laisser un espace de sécurité d'un mètre
- . prévoir une plaque de visite de 20 cm x 20 cm
- . ne pas stocker dans la cave ou dans un grenier des matériaux inflammable, faire attention aux installations électriques
- . utiliser du matériel de chauffage en bon état
- . pour souder dans une cave ou grenier, se munir d'un extincteur ; vérifier plusieurs fois après l'endroit où a eu lieu la réparation
- . dans un garage, faire attention aux bidons d'essence ou d'huile, etc...
- . présence d'un extincteur indispensable

5. ACCIDENTS PROVOQUES PAR LES PRODUITS TOXIQUES

A. ABSORPTION DE PRODUITS TOXIQUES

Les produits toxiques sont de plus en plus nombreux dans le commerce, donc dans les foyers, et leur utilisation présente des dangers plus ou moins importants (médicaments, produits d'entretien, produit agricoles, de jardinage, végétaux, plantes vénéneuses).

Le risque

1) Médicaments :
lieu et facilité d'accès
Préhension plus ou moins facile ingestion, absorption

2) Produits ménagers :
Intoxications, incendie, explosions, brûlures ou irritations de la peau

3) Produits agricoles :
insecticides
herbicides
raticides
engrais

4) Inhalation de produits toxiques, réaction chimiques à éviter

Gaz carbonique et acide de carbone, exemple chauffe-eau non raccordé

Produits détachants forte concentration de trichloréthylène

La sécurité

- . ne pas laisser les médicaments à la portée des enfants
- . les regrouper dans une armoire fermant à clé - ne pas laisser la clé sur l'armoire.

- . respecter les prescriptions d'emploi
- . bien lire les symboles de danger - Voir annexe

- . mettre des gants lors de la manipulation
- . stocker ces produits dans un local fermé, mais aéré
- . refermer l'emballage avant de le jeter
- . ne pas utiliser d'instruments ménager comme doseurs
- . tenir hors de la portée des enfants

- . mélanger eau de javel et produit d'entretien surtout les produits de WC

- . le local où le chauffe-eau fonctionne doit avoir un volume d'au moins 15 m³, il doit être muni de courbes de ventilation haute et basse
- . après utilisation attendre pour se servir à nouveau de l'appareil

- . aérer la pièce
- . après usage refermer immédiatement la bouteille
- . ranger soigneusement le produit

LES PAGES

DES

ASSOCIATIONS

PETITES ANNONCES

=====

ECHANGERAI : "SOUVENIRS DE FÊTES"

contre : "AVENIR DE FÊTE"

S'ADRESSER à : Amicale des SAPEURS-POMPIERS
de CHENEBIER

SOUVENIRS DE FÊTES, AVENIR DE FÊTE
=====

S'il est vrai qu'il n'y ait pas de plus grande peine que de se rappeler un temps heureux dans la misère, il est aussi vrai que l'âme trouve quelque bonheur à se rappeler, dans un moment de calme et de liberté, les temps de peine ou d'esclavage.

Cette mélancolique émotion me fait jeter en arrière un bien triste regard sur quelques années de ma vie, quoique ces années soient bien proches de celles-ci et que cette vie ne soit pas bien longue encore.

Alfred DE VIGNY
"La Canne de Jonc"
Servitude et grandeur militaires

Je ne puis m'empêcher d'utiliser ce préambule tant il illustre à la perfection le sentiment qui me porte à écrire ce qui suit par des détails de moeurs observés de mes yeux.

J'ai le souvenir d'avoir connu dans mon jeune temps, une belle jeune fille que l'on nommait "La Fête". Elle venait l'été dans un village encore champêtre qui vivait au rythme des saisons. Les ouvriers paysans partageaient leurs occupations entre l'usine pas toujours proche, et le travail aux champs.

En ce temps-là, elle était belle "La Fête". Dame, elle était jeune et jolie. Elle était toujours légèrement vêtue, laissant voir sa belle peau bronzée, car elle venait toujours entre les foins et la moisson.

Elle se préparait "La Fête", elle faisait sa toilette dans les cours des fermes nettoyyées des mauvaises herbes et balayées à la ramasse de bouleaux.

Elle était exigeante "La Fête". Elle faisait activer les travaux des champs pour être prête à temps. Que n'en voyait-on pas de voitures de foin ornées du bouquet traditionnel annonçant la dernière rentrée.

Alors satisfaite, "La Fête" pouvait dire "Je suis prête".

Dès le mercredi, elle invitait les forains, elle préparait soit un jeu de quilles, soit une loterie. Elle faisait même monter une grande maison de planches peintes en vert, couverte de toiles aux couleurs vives pour abriter un "chouette" parquet ciré.

Elle était gaie "La Fête". Elle commençait doucement le dimanche matin, en déballant son "ban" de bonbons et de jouets pour les petits. Elle prenait une petite pause avant midi, le temps de quelques tournées d'apéros.

Rentrée à la maison, elle s'appliquait ensuite à consommer avec une solennité qui n'en finissait pas, tous les meurtres commis dans les basses-cours et les clapiers, et se désaltérait de bonnes bouteilles de circonstance, pendant que les plus jeunes piaffaient d'impatience.

L'après-midi, "La Fête" allait faire un petit tour au village pour vérifier si les musiciens qu'elle avait invités étaient bien venus. Contre quelques billets, elle leur demandait pasos-dobles, marches et autres polkas, histoire de se mettre en jambe, et puis pour faire un repérage surtout. Ben dame, il fallait bien qu'elle repère quelques beaux cavaliers pour la folle nuit qui finirait bien par arriver.

Puis, "La Fête" allait faire un petit tour au bistro pour trinquer avec Pierre ou Paul, et partager avec ses amis, sur la grande table de bois, quelques chopes ou autres cannettes.

Elle allait porter son obole au cricri, aux chevaux de bois sautant en cadence au son braillard de l'orgue de barbarie qui s'époumonait à faire concurrence aux flonflons du bal, son voisin.

Elle allait dépenser quelques sous par politesse ou par passion, sur le jeu de quilles d'une société et la loterie d'une autre.

Puis, "La Fête", en famille, s'en retournait chez elle, dans sa ferme, nourrir ses bêtes et ses gens, avant le grand amusement, le plus dur étant de coucher les mioches pour ne pas les avoir dans les jambes au bal.

Enfin, la nuit venait. Enfin "La Fête" allait pouvoir s'amuser tout son saoul. Elle mettait un bel habit, puis s'en venait toute piaffante d'impatience faire "Sa fête". L'entrée au bal était la révélation. Tous les danseurs étaient là. Enfin le premier paso qui ouvre le bal. Qu'il est long le temps avant la première valse ou le premier tango promis ! Enfin le voilà.

Voici l'invitation, souvent timide, toujours polie, rarement refusée. Voilà les premières bouffées de chaud qui font tant de bien au coeur et à la tête. Enfin la fête, enfin la joie.

Tout à l'heure elle ira, c'est sûr, prendre un verre au bistro, histoire de se rafraîchir et de passer un peudans le noir. Certainement quelqu'un commandera un "toutché". Et puis tard, le matin, la tête remplie de musique et chavirée de danse et de petits verre, les pieds enflés et le coeur éclatant de bonheur "La Fête" ira se coucher.

Il fera jour, c'est sûr. Le lundi sera dur, mais "La Fête" était belle ; elle était contente de sa nuit, cependant triste de devoir finir.

Comme pour chanter "ce n'est qu'un au revoir" après une excursion réussie, "La Fête" reprendra son souffle un instant, et donnera rendez-vous à tous ses amis pour le "Reviro" ce soir du lundi de Fête au village.

Ce soir encore, elle se donnera à fond "La Fête". Elle sait que c'est le dernier soir, les dernières valses avec son cavalier, comme si celui-ci devait disparaître pour une année. Alors il faut en profiter au maximum, des derniers instants de fête.

Pendant un certain temps, la jeune fille nommée "La Fête" n'était plus venue. C'était un peu comme le sentiment d'un amoureux éconduit, comme si "La Fête" avait trouvé un autre amoureux. C'était des étés tristes sans "La Fête". Plus de précipitation aux travaux des champs, plus de cours passés à la ramasse, et seulement quelques invitations "pour manger". Le village était fait cocu par "la Fête".

Alors, le village délaissé par "La Fête" a cherché une autre "jeunesse". Des hommes avec des uniformes bleus, un peu comme des soldats sont allés chercher "un bal" ailleurs pour en faire une "fête", plus la même, mais belle tout de même, peut-être un peu plus mûre, comme une jeune femme, mais plus comme une jeune fille nommée "La Fête".

C'était il y a plus de vingt ans déjà. Alors forcément elle a vieilli la jeune femme, elle a vieilli "La Fête", elle est fatiguée.

Pendant un temps elle a perdu de sa tranquillité; alors elle a commencé à se maquiller, à chercher à mieux se vêtir pour se rajeunir, mais rien n'y fit. Elle vieillissait quand même et se perturbait de plus en plus. Elle finit même ces derniers temps, pour assurer sa tranquillité, à préférer manger plutôt que de danser. Elle est devenue chicanière. Il a même fallu la faire garder par des hommes de faction (qui n'étaient plus à la fête) et par des chiens de garde spécialisés.

Moi, je trouve que cette fête-là est devenue trop vieille, trop triste. Il faut en changer. Il faut aller une fois encore chercher "une autre fête", mais il faudra bien la choisir "la fiancée", très jeune, très gaie, saine et simple (peut-être même un peu champêtre), spontanée quoi.

Il faut que cela soit "La Fête" pour la fête,
"La Fête" pour les gens,
"La Fête" pour ceux qui la préparent,
"La Fête" pour ceux qui la vivent.

Si vous souhaitez que de nouveaux hommes avec des uniformes bleus, un peu comme des soldats, trouvent pour vous une nouvelle "Fête" jeune, gaie, saine, simple, spontanée et qui vous plaise, alors aidez-les à la trouver.

Venez échanger des "souvenirs de fêtes contre un avenir de fête", de peur que celle de maintenant ne vieillisse mal ou trop vite et en meurre, dans un camp entouré de "pâles planches", et surveillée par des mercenaires avec des chiens de garde.

Etienne GOUX

ASSOCIATION

SPORTIVE

L'année 1987 restera dans la mémoire du club pour la réalisation des vestiaires du stade. Tout en considérant que ce bâtiment est nécessaire, joueurs et dirigeants du club sont conscients de l'effort financier important, fait par la Commune et remercient la Municipalité pour son action.

Quant à l'équipe Ière, elle a "raté le coche" de la montée en 2ème division et c'est toujours cet objectif que vise le club cette année.

Actuellement, 4 équipes sont engagées en championnat :

Catégories	Licenciés de Chenebier	Licenciés des villages voisins
Equipe Poussins (9 et 10 ans)	5	7
Equipe Pupilles (11 et 12 ans)	7	6
Equipe Juniors (17 et 18 ans)	8	6
Equipe Seniors	12	4

Trois jeunes du village jouent en équipe "Minimes" (13 et 14 ans) avec le club de Chagey.

L'équipe fanion joue, comme les années précédentes, les premiers rôles dans son groupe de 3ème division, mais sera-t-elle assez forte et motivée pour garder sa première place jusqu'à la fin de la saison en juin ?

C'est notre espoir car les années de "purgatoire" en 3ème division commencent à devenir pesantes. Il est grand temps que l'équipe "Première" remonte en 2ème division, ce qui permettrait au club :

- de garder les joueurs qu'il a formés;
- de recruter des joueurs de valeur;
- de faire revenir au stade les spectateurs en plus grand nombre.

- L'entraînement des équipes a lieu le mercredi après-midi :
- Les "poussins et les pupilles" à partir de 15 heures avec Pierre Roy et Daniel Zbos.
- Les "Juniors et Seniors" après 17 heures sous la responsabilité de Bruno Miotto.

Il est à noter que les élèves de l'Ecole Primaire, garçons et filles, qui ne sont pas licenciés à l'Association Sportive peuvent cependant participer aux séances du mercredi car la Municipalité a signé un "Contrat Bleu" avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, permettant cette initiation au football.

Le Président :
Henri Croissant.



TENNIS DE TABLE CHENEBIER



• GUITARE - ORGUE - SYNTHETISEUR



• CLUB

• ATELIER COUTURE TISSAGE
PEINTURE/SOIE / VERRE
POUPÉES

Responsable :
Mme MONNERET tél.84 27.30.34

• bal de CARNAVAl

'BONKOUKOU'

petit village du NIGER

Plusieurs manifestations seront réalisées cette année au profit de ce village, Thé-Dansant, expositions artisanales ect.....
Pour cette bonne cause n'hésitez pas à venir nombreux.

Pour tous renseignements s'adresser à Béatrice BIELMANN.

ACTIVITE-JEUNES, 13, 17 ANS

Après un bon réveillon passé avec les jeunes du village, CHENEBIER-ANIMATION propose une activité-jeunes, avec des voyages, des soirées, des activités diverses.

Tous les 13, 17 ans peuvent se renseigner auprès de:
* Béatrice BIELMANN tél: 84.23.91.13.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS: PIERRE G. Tél.84.27.30.02
BOISAUBERT J, Tél. 84.27.30.63



janvier



Prend la neige pour châte

mars



De ses rayons de soleil pâle
jette des grêlons aux lilas

avril



S'accroche aux branches vertes

à jeter
un coup d'œil attentif.
sur ses activités présentes.
d'avance
nous vous en remercions.



vous offre ces
dictions images
et : vous invite

LES AMIS DE L'ECOLE



Pourquoi les Amis de l'Ecole ?

Depuis le mois de septembre, la Coopérative Scolaire s'est transformée en association : " Les Amis de l'Ecole ".

En effet, à partir de la rentrée scolaire 1987, pour que les élèves puissent continuer à pratiquer des activités sportives extrascolaires, ils doivent appartenir à une association, loi 1901.

QUI peut faire partie de cette association ?

Toutes les personnes, ayant ou non des enfants d'âge scolaire, peuvent en faire partie.

Pour être membre, il suffit de verser une cotisation de 36,50 F pour l'année scolaire.

Cette carte de membre permet aux personnes intéressées par la vie de l'école, de conserver leur place au sein de l'association sans se sentir exclues du fait du départ de leur enfant en 6ème.

Chaque membre peut participer aux activités scolaires et extrascolaires des enfants:

- sorties natation
- sorties ski de fond
- voyages,...

BIBLIOTHEQUE

Aimez - vous lire ?

Achetez - vous des livres ?

Dans ce cas, venez faire un tour à la bibliothèque !

C'est gratuit! Romans récents, policiers s'y trouvent.



Lundi de 16h30 à 17h30

Horaires d'ouverture

Samedi de 11h30 à 12h30

dans la classe de Mme Croissant

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte le samedi matin de 10h à 12h.

Vieux papiers :

Bien ficelés et emballés, ils peuvent à nouveau retrouver leur place dans le bûcher de l'école.

Vous pouvez les apporter à l'école du Haut du Village.

Natation :

Une trentaine d'enfants de Chenebier continue de suivre les cours de natation à la piscine des Résidences à Belfort, tous les jeudis soirs.

Ne sont - ils pas mignons?



Cette association est ouverte à toutes les personnes qui le désirent et accueillera avec plaisir toute proposition nouvelle d'activité.

FESTIVITES EN 1988,



30 janvier	Repas dansant	A.S. CHENEBIER
27 février	Bal masqué	CHENEBIER-ANIMATION
6 mars	Loto	Les amis de l'Ecole
Avril	Thé-dansant	Les amis de BONKOUKOU
Mai	BALL-TRAPP	Association communale de chasse
29 mai	Kermesse scolaire	Les Amis de l'Ecole
18-19 juin	Tournois	A.S. CHENEBIER
18 juin	Fête de la musique	CHENEBIER-ANIMATION
3 juillet	vente paroissiale	Association culturelle
13 et 14 juillet	concours de quilles	A.S. CHENEBIER
6 et 8 août	Fête du Village Repas dansant	Amicale des Sapeurs Pompiers
12 novembre	Repas dansant	Anciens Combattants
26 novembre	Tarot	A.S. CHENEBIER.
11 décembre	Goûter des Anciens	Association culturelle
31 décembre	Réveillon	CHENEBIER-ANIMATION.